

Classement mondial de la liberté de la presse 2014 - Note méthodologique

Le classement mondial, publié chaque année, évalue la liberté d'informer dans 180 pays. Il reflète le degré de liberté dont bénéficient les journalistes, les médias et les net-citoyens de chaque pays ainsi que les moyens mis en œuvre par les États pour respecter et faire respecter cette liberté.

Le questionnaire utilisé pour la compilation de ce classement a été adressé aux organisations partenaires de Reporters sans frontières (18 associations de défense de la liberté d'expression dispersées sur les cinq continents), à son réseau de 150 correspondants, à des journalistes, des chercheurs, des juristes ou des militants des droits de l'homme.

Les 180 pays classés sont ceux pour lesquels Reporters sans frontières a reçu des questionnaires remplis par différentes sources. D'autres n'y figurent pas par manque d'informations fiables et étayées.

La méthodologie utilisée pour établir le classement de la liberté de la presse enregistre une évolution importante grâce à l'adoption d'un nouveau questionnaire. Les questions chiffrées permettant de comptabiliser les exactions sont désormais traitées par les équipes de RSF. Parmi elles on compte, pour chaque pays : le nombres de journalistes, collaborateurs des médias et net-citoyens emprisonnés et tués dans l'exercice de leur fonction, le nombre de journalistes enlevés et de journalistes en exil, le nombre d'agressions et d'interpellations, ainsi que le nombre de médias censurés sur la période donnée.

Le reste du questionnaire, soumis à des experts extérieurs et au réseau de RSF, se concentre sur des problématiques difficilement quantifiables comme, par exemple, le degré d'autocensure affectant les producteurs d'information, l'ingérence du pouvoir dans le contenu éditorial ou encore la transparence des dispositifs gouvernementaux. Le cadre légal ainsi que sa performance font également l'objet de questions plus détaillées. Des problématiques ont été ajoutées ou complétées, comme les questions de concentration économique, de favoritisme dans l'attribution des subventions et de la répartition de la publicité publique. De la même manière, la discrimination dans l'accès aux professions du secteur médiatique et la formation au journalisme ont été prises en compte.

Dans le tableau final, une note et une position sont attribuées à chaque pays. Ces deux éléments sont des indicateurs complémentaires permettant d'apprécier l'état de la liberté de la presse dans un pays. Afin de renforcer la valeur informative du classement et améliorer la comparabilité d'une édition à l'autre, le score est désormais défini sur une échelle de 0 à 100 qui sera conservée dans les prochaines éditions. O y représente la meilleure note, 100 la pire. Il ne prend pas en compte l'ensemble des violations des droits de l'homme, mais uniquement les atteintes à la liberté d'informer.

Enfin, en aucun cas, ce travail ne saurait être pris pour un indicateur de la qualité de la presse.

Comment nous avons compilé le classement mondial de la liberté de la presse 2014

Les questions sont attachées à six grandes thématiques. A l'aide d'un système de pondérations affectées à chaque réponse possible, les pays obtiennent une note sur 100 pour chacune de ces 6 thématiques. Ces notes sont les indicateurs utilisés pour mesurer le score final de chaque pays.

- o Pluralisme [indicateur scorePlur]
 - Mesure le degré de représentation des opinions dans l'espace médiatique
- Indépendance des médias [indicateur scoreInd]
 - Mesure la capacité laissée aux médias de fonctionner en toute indépendance du pouvoir
- o Environnement et autocensure [indicateur scoreEA]
 - Analyse les conditions d'exercice du journalisme
- Cadre légal [indicateur scoreCL]
 - Analyse la qualité du cadre légal et mesure sa performance
- Transparence [indicateur scoreTra]
 - Mesure la transparence des institutions et les procédures impactant la production d'information
- Infrastructures [indicateur scoreInf]
 - Mesure la qualité des infrastructures soutenant la production d'information

Reporters sans frontières établit de son côté une note, également sur 100, qui exprime le degré des violences commises à l'encontre des journalistes sur la période. Cette note est calculée grâce aux activités de monitoring des équipes de RSF.

Un score total, qui permet de classer les pays, est obtenu à partir de ces 7 notes.

Un premier score est calculé sur la base du questionnaire seul, selon les pondérations suivantes :

$$SCOA = \frac{1}{3}.scorePlur + \frac{1}{6}.(scoreInd + scoreEA + scoreCL) + \frac{1}{12}.(scoreTra + scoreInf)$$

Un second score reprend de manière équivalente le premier mais en intégrant la note d'exaction à hauteur de 20% :

$$SCOB = \frac{1}{5}.scoreExa + \frac{4}{15}.scorePlur + \frac{2}{15}.(scoreInd + scoreEA + scoreCL) + \frac{1}{15}.(scoreTra + scoreInf)$$

Le score qui sera affecté est déterminé de la façon suivante :

$$ScoreFinal = max(SCOA, SCOB)$$

La note exaction est calculée selon la formule suivante :

$$score Exa = 10 * \log(90 * nbreMorts + Coeff_i * nbreEmprisonn\'es_i + 10 * nbreEnlev\'es + 5 \\ * nbreM\'ediassaccag\'es + 3 * nbreExil\'es + nbreArrestations + nbreAgressions)$$

Plus la période d'incarcération d'un journaliste, d'un net-citoyen ou d'un collaborateur des médias est longue, plus cet emprisonnement pénalise le pays responsable. Le coefficient de pondération $Coeff_i$ prend donc les valeurs suivantes, selon le nombre d'année d'incarcération i:

	i	1 -	2	3	4	5	6	7	8	9	10	10 +
С	oef f _i	10	20	35	60	80	85	87	88	89	89,5	$\lim_{\infty} Coef f_i = 90$